

N° 1-1
25/02/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 février 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Approbation du compte administratif de la commune 2024

Le Conseil Municipal, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2024, dressés par Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire, qui est sorti de la salle lors de la délibération :

- *Après s'être fait présenter les budgets primitifs, et les décisions modificatives de l'exercice 2024,*
- *Après avoir entendu et approuvé, à l'unanimité, les comptes de gestion de l'exercice 2024,*

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'investissement :

Dépenses émises	Recettes perçues
599 431.19 €	739 735.23 €

Soit un **excédent d'investissement de 140 304.04 €**

Section de fonctionnement :

Dépenses émises	Recettes perçues
756 466.72 €	989 584.36 €

Soit un **excédent de fonctionnement de 233 117.64 €**

En fonctionnement :

Résultat de l'exercice :	233 117.64 €
Résultat antérieur (002) :	382 223.05 €
RESULTAT CUMULE :	615 340.69 €

En investissement :

Résultat de l'exercice :	140 340.04 €
Résultat antérieur (001)	20 387.50 €
RESULTAT CUMULE :	160 691.54 €

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE,



La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,

CA 2024 – Commune

ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice ...9 ...
Nombre de membres présents..... 9
Nombre de suffrages exprimés..... 8
Votes : Pour ... 8
Contre 8
Abstentions ...
Date de convocation : 20 février 2025

Présenté par le Maire,
A Charchigné, le 25 février 2025

Délibéré par les Membres du Conseil Municipal présents réunis en session ordinaire.



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
et de sa publication le
A CHARCHIGNÉ le 25/02/2025

